

 Hôpitaux Civils de Colmar	Hôpitaux Civils de Colmar Mode opératoire - CLIN	Réf. : MOP-00207 Version : 004 Application : 24/07/2023
	Mesures d'hygiène à appliquer en cas de Covid-19 - secteurs interventionnels	

1. Objet / objectif / domaine d'application

Description de la conduite à tenir lors de la prise en charge d'un cas possible ou confirmé de COVID-19.
Concerne les secteurs interventionnels amenés à prendre en charge un patient Covid-19

2. Contagiosité et mode de transmission

Le virus responsable de la maladie COVID-19 se transmet par aéroportage par la diffusion d'un continuum de particules infectées de différentes tailles et par contact.
Les masques FFP2 seront réservés exclusivement aux personnels soignants qui réalisent des manœuvres respiratoires à risque d'aérosolisation.

3. Prise en charge du patient suspect ou Covid-19 en secteur interventionnel

Pour tout renseignement, joindre l'équipe opérationnelle d'hygiène au 2.46.59 (Jours ouvrés : 8h-17h). Mail : hygiene@ch-colmar.fr

Le patient est pris en charge en précautions complémentaires « Contact + Gouttelettes », la tenue de protection est un tablier plastique à UU.

Salle d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas modifier le traitement d'air du secteur : conserver la pression positive dans les salles d'intervention, ne pas ouvrir les fenêtres - Limiter le matériel présent en salle. Minimum de matériel stérile nécessaire et dans des armoires fermées ou à distance - Limiter le nombre de personnel en salle - Limiter les allées/venues et les ouvertures des portes au strict nécessaire
Patient	<ul style="list-style-type: none"> - Port du masque chirurgical par le patient à l'arrivée au secteur interventionnel et pendant toute la durée de la prise en charge en cas d'anesthésie locale - Circuit patient : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil direct du patient en salle d'intervention (ou d'induction) ou possibilité d'accueil du patient en salle d'accueil si patient coopérant quant au port du masque • Extubation et réveil en salle d'intervention (ou d'induction), pas de passage en SSPI, retour direct au service - En cas d'oxygénothérapie au masque ou aux lunettes, faire porter au patient un masque chirurgical (y compris en salle d'intervention).
Tenue des personnels à l'accueil	Masque chirurgical, lunettes de protection, charlotte, tenue de protection
Gants non stériles à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> - Uniquement si situation de contact ou de risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, une muqueuse ou la peau lésée = précautions standard. - Friction hydro-alcoolique des mains

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)
Cécile ABADIE	Christel BOCHATON	Remy HELLER

 Hôpitaux Civils de Colmar	Hôpitaux Civils de Colmar Mode opératoire - CLIN	Réf. : MOP-00207 Version : 004 Application : 24/07/2023
	Mesures d'hygiène à appliquer en cas de Covid-19 - secteurs interventionnels	Page 2 sur 2

Tenue des personnels en salle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnels d'anesthésie (intubation/extubation/aspiration trachéale) <u>Anesthésiste et IADE (et personnels assistant les personnels d'anesthésie lors de l'intubation, le cas échéant)</u> : masque FFP2, lunettes de protection, charlotte, tenue de protection ➤ Personnels de bloc/radiologie interventionnelle <ul style="list-style-type: none"> - <u>Chirurgiens, IBO instrumentistes, radiologues</u> : tenue chirurgicale habituelle (y compris masque chirurgical + port de lunettes de protection). Port d'un masque FFP2 si chirurgie thoracique avec résection pulmonaire, chirurgie ORL, chirurgie endo-buccale, neurochirurgie de la base du crâne, bronchoscopie rigide. Si aide à l'installation du patient : tenue de protection (à retirer après installation + FHA) - <u>IBO circulant, MER</u> : tenue habituelle (y compris masque chirurgical) + port de lunettes de protection et tenue de protection lors des mobilisations du patient (à retirer après mobilisation + FHA). <p><i>Après utilisation :</i></p> <p>⇒ Lunettes de protection à désinfecter avec une chiffonnette imprégnée de dD pour réutilisation</p>
Matériel	Désinfection rigoureuse des dispositifs médicaux après utilisation avec une chiffonnette imprégnée de dD ⇒ Procédures habituelles
Entretien des locaux	Procédure habituelle ⇒ Tenue ASH : masque chirurgical + tenue habituelle
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Elimination en DAOM
Gestion des excréta	<ul style="list-style-type: none"> • Si besoin d'un bassin pour les selles : matériel de gestion des excréta à usage unique à éliminer en DASRI, à défaut, garnir le bassin d'un sac poubelle tapissé de cellulose. Eliminer le sac en DASRI. Désinfection bassin • Si selles dans change complet : éliminer en DASRI
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Patient : masque chirurgical + HDM à la SHA. • Transporteur : port masque chirurgical et tablier plastique. HDM à la SHA avant et après prise en charge. Elimination du tablier après prise en charge.

4. Documents de référence / associés

- Avis du Haut Conseil de la Santé Publique
- Publications du Ministère de la santé
- Recommandations de la SFAR / SF2H
- Publications de Santé Publique France
- Règles d'utilisation des masques – HCC – Site intranet/ Accueil/ Espace intranet Covid-19

Objet de la révision	Réactualisation
----------------------	-----------------